

Bulletin météorologique.

Washington, 2 février — Indications pour la Louisiane et le Mississippi. — Temps généralement beau; plus froid; vent du nord.

REACTIONNAIRES ET PROGRESSISTES.

Le dénouement de la crise ministérielle au Japon reféte parfaitement les embarras du chef de l'Etat. Les partisans de la guerre et ceux de la paix, les réactionnaires et les progressistes, se contrebalaient et dans l'impossibilité de donner la victoire aux uns sans soulever le mécontentement efficace des autres, il a fallu constituer un cabinet électique qui ne soit rien du tout, ce qui lui permettrait de vivre à la condition de ne rien faire. Nous ne devons pas nous donner de voir les vieux Japonais attachés à leur civilisation propre et antagonistes nés des Chinois, résister à l'avant qu'un souverain réformateur a imposé à leur pays. En France, ne voyons-nous pas les partis les plus gothiques, les plus honnêtes, les plus condamnés par l'histoire, relever audacieusement la tête et brandir le drapeau qui de la Saint-Barthélemy, qui des séparatisme, qui des décombrés, qui des communards, qui enfin de la plèbe anarchiste, laquelle n'a pas encore reçu le baptême de l'épigraphie historique? Le progrès au Japon comme ailleurs fait difficilement son chemin; mais par cela même que l'Extrême-Orient est devenu le champ de bataille des ambitions européennes, cet empire extraordinaire sera préservé de tout recul et l'on peut y considérer comme définitives les conquêtes du libéralisme gouvernemental.

La Pension des Vieillards.

La Ville de Paris réclame en ce moment à l'Etat une somme de 248,100 francs, montant pour sa part contributive, conformément à la loi du 29 mars 1897, du complément, à raison de 50 francs chacun, de 4,962 pensions faites à des vieillards à raison de 1,000 sur une population de 2,481,223 habitants, résultant du recensement de 1896. La municipalité considère comme rentrant dans cette catégorie, les 3,000 pensions variant de 90 à 200 francs que l'Assistance publique sert à un nombre égal de vieillards des deux sexes. Si l'Etat objectait que ces pensions sont payées non par la commune de Paris, mais par les bureaux de bienfaisance, dit un rapport sur la matière, il serait facile de trancher cette difficulté. Nous aurions qu'à inscrire au budget communal le crédit destiné au paiement des pensions aux vieillards. L'Etat doit contribuer et diminuer d'autant la subvention à l'Assistance. Quant aux titulaires des pensions, ils seraient toujours désignés par les bureaux de bienfaisance. Il est certain que la loi n'a pas visé des secours arbitraires, mais bien des pensions régulièrement établies et liquidées en faveur d'individus déterminés, formant un titre entre leurs mains, et échappant aux oscillations auxquelles sont soumises les charités quinquennales des bureaux de bienfaisance.

La Salaparille d'Ayer expulse et chasse de chez vous tous les éléments empoisonnés. Se vend chez tous les droguistes.

Le prochain Consul de France à la Nouvelle-Orléans.

Nous annonçons, hier matin, que M. Roher, nommé consul de France à la Nouvelle-Orléans en remplacement de M. Bossaron d'Anglade, avait, pour des raisons de santé, demandé à être envoyé dans une autre ville. Nous apprenons, aujourd'hui, que le véritable successeur de M. d'Anglade est M. Laurel-Cochela, actuellement consul à Liverpool. On attendait son arrivée, la grâce du consulat reste confiée à l'excellent et sympathique vice-consul, M. Thiebaut.

L'ANGLETERRE ET LA CHINE.

Une note officielle, communiquée aux journaux londoniens, porte qu'aucune déclaration précise sur le résultat des négociations poursuivies en ce moment à Pékin ne peut être faite, parce que ces négociations n'ont pas encore abouti aux conclusions définitives. Quant au sens général des propositions faites au gouvernement chinois, la note expose que la politique de la Grande-Bretagne a toujours été favorable à l'ouverture de la Chine au commerce libre et sans restriction de toutes les nations. On considère—poursuit la prose officielle—qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre, comme de celui du Japon, des Etats-Unis et des autres puissances, qu'il ne soit permis à aucune nation d'obtenir de la Chine des concessions pouvant nuire au commerce des autres pays. Il n'existe aucun traité formel entre l'Angleterre et le Japon au sujet de la Chine, mais les deux gouvernements ont un intérêt commun à travailler à l'expansion du commerce dans tout l'Empire Céleste, sur une base empêchant toute puissance d'acquiescer des droits exclusifs. Toutes les autres puissances souffriraient de ce droit. Ainsi, les gouvernements de la reine Victoria et du Mikado ne sont pas unis par une convention, mais sont associés par leurs intérêts. Ce n'est pas la même chose. S'il fallait passer des paroles aux actes, l'Angleterre s'en apercevrait immédiatement.

LA GUERRE DES INDES.

Les événements continuent de se succéder nullement avec les versions officielles. Tandis que celles-ci prétendent qu'un arrangement va intervenir entre le généralissime Lockhart et les Afridis soulevés, précisément ces mêmes Afridis ont réoccupé la passe de Khyber (sur la voie directe de Jellalabad) et recommencent à attaquer les convois et les patrouilles. Sir Bower Palmer succède à sir Lockhart comme commandant du corps expéditionnaire de Tirah. De pareils remplacements sont toujours la preuve que les choses vont mal, que les résultats n'ont nullement répondu à l'attente du gouvernement. En ce qui concerne les troubles de Makran, côté du Beloutchistan, le colonel Mayne a reçu l'ordre d'attendre l'arrivée des canons, de la cavalerie et des sapeurs, qui partiront de Kurache dans quelques jours. Par conséquent, la répression du mouvement entrepris par les Gichkis contre le représentant du camp de Khétat et contre les Anglais attendra aussi, et certainement plus longtemps que le colonel Mayne.

LE PROCES EMILE ZOLA.

Le procès intenté à M. Emile Zola et au journal l'Aurore, à la requête du ministre de la guerre, sera appelé le 7 février devant la Cour d'assises de la Seine. Les citations ont déjà été remises, à M. Zola et au gérant de l'Aurore par M. Georges Dapuis, doyen des huissiers du département de la Seine. Voici le texte de l'assignation, reçue par le gérant de l'Aurore, et qui est identique, à quelques mots près, à celui de l'assignation remise à M. Zola :

Cour d'assises de la Seine

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt janvier, à la requête de M. le procureur général près la Cour d'appel de Paris, lequel fait élection de domicile en son Parquet sis en cette ville, au Palais de Justice, agissant au nom de M. le ministre de la guerre, dans les termes de l'article 47 de la loi du 29 juillet 1881, au nom du premier Conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris, ayant jugé les 10 et 11 janvier 1898 le commandant Estherhazy, lequel Tribunal relève de son département. J'ai, Charles-Marie-Georges Dupuis, huissier audiencier à la Cour d'appel de Paris, demeurant même ville, au Palais de Justice, soussigné, Donnée assignation à monsieur A. Perreux, gérant du journal l'Aurore, demeurant à Paris 142, rue Montmartre, ou étant et parlant à un employé du journal, puis à sa personne. A comparaitre devant la Cour d'assises de la Seine, sise au Palais de Justice, à Paris, le lundi 7 février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à onze heures et demie du matin. Et par copie séparée à M. Zola, Comme prévenus: 1.—J.-A. Perreux, D'avoir, à Paris, depuis moins de trois mois, en sa qualité de gérant, dans le numéro quatre-vingt-sept, deuxième année, du journal l'Aurore, portant la date du jeudi treize janvier, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, lequel numéro a été vendu et distribué, mis en vente et exposé dans des lieux ou réunions publiques, publié les passages suivants renfermés dans un article signé Emile Zola, et intitulé: Lettre à M. Félix Faure, Président de la République.

Première colonne de la première page: "Un conseil de guerre vient, par ordre d'oser acquiescer un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. Et c'est lui, la France a sur la joue cette soufflette. L'histoire écrira que c'est sous votre Présidence qu'un tel crime social a pu être commis."

Deuxième colonne de la deuxième page: "... J'accuse le second Conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquiescer sciemment un coupable."

Lesdits passages contenant l'imputation de faits de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération du premier Conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris ayant siégé les dix et onze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et relatifs à ses fonctions, et de l'avoir ainsi publiquement diffamé et ce, à raison de ses fonctions; II.—Emile Zola, de s'être à la même époque et au même lieu, rendu complice du délit ci-dessus spécifié, en remettant soit au sieur Perreux, gérant du journal l'Aurore, soit à tout autre rédacteur, ou employé dudit journal, pour le faire parvenir audit gérant afin d'être publié, l'écrit contenant les passages susvisés et procuré ainsi les moyens qui ont servi à commettre le délit, sachant qu'ils devaient y servir.

Delits prévus et punis par les articles 23, 29, 30, 31, 35, 42, 43, 45, 47 et 52 de la loi du 29 juillet 1881, 59 et 60 du Code pénal. A ce que le sus-nommé n'en ignore, je lui ai, en parlant comme dessus, laissé la présente copie. Coût, soixante-quinze centimes.

L'Université et Zola.

On signale un fait ou plutôt deux faits incroyables qui se seraient passés au lycée Louis-le-Grand, deux élèves brutalement chassés pour avoir conspué Zola! Monsieur le directeur, Nous sommes étonnés de la bienveillance, tacite, si vous le voulez, que l'Université montre pour les juifs.

LES MILLIONS DE MME CHASSEGROS.

Elle fut belle, charmante et légère. Dès dix-huit ans, elle éblouit le Paris demi-mondain de son luxe. Une maladie bizarre vint interrompre et châtier cette existence dissipée: son corps fut taché de plaques d'eczéma, qui ne disparaissaient d'un point que pour reparaître sur un autre. Ne pouvant plus être aimée des hommes, elle alla les bêtes et consacra sa fortune à les secourir. Quand elle se promenait dans la rue, elle examinait tous les chevaux arrêtés aux portes. "Voilà cheval à soif, disait-elle au cocher; allez lui chercher un seau d'eau. Voici quarante sous." Ces libéralités, pour lesquelles elle était bien connue de tous les cochers de fiacre, n'absorbaient pas tout son revenu. Elle en capitalisait la plus grande partie. Si bien qu'elle laisse trois millions à la Société protectrice des animaux. Voici à quelles conditions: 1.—La Société devra, avec partie des sommes mises à sa disposition, créer douze nouveaux postes d'inspecteurs chargés de relever, sur la voie publique, les services exercés sur des animaux; créer également d'autres services de chevaux de renfort et améliorer le fonctionnement de la fourrière; s'entendre avec l'Administration de ce qui concerne l'entretien de ce qui est terme légal des animaux qui lui sont confiés, afin de permettre à leurs propriétaires de les réclamer avant leur exécution.

LES "DOCUMENTS DE ZOLA"

Un de nos confrères raconte une amusante histoire: "Il y a deux mois environ, dans une réunion d'écrivains, on s'amusa à "monter un bateau" à M. Zola. "Il s'agissait naturellement de l'affaire Dreyfus, et l'on parlait du commandant du Paty de Clam, qui est un des meilleurs officiers de son armée. "Cependant quelqu'un disait qu'il avait été dur pour Dreyfus. "C'est un élève des Jésuites, dit un autre. "Parlons, ajouta un troisième en s'adressant à M. Zola, figurez-vous que j'ai vu dernièrement une photographie du commandant du Paty de Clam, vous entendez, une photographie du commandant en Jésuite, qui en Jésuite, avec la pel-rine des novices. "C'est trop fort! s'écria M. Zola. "Voyant qu'il "gobait" la plaisanterie, on insista: on lui dit que le Père du Lac renouillait ainsi les anciens élèves des Jésuites, épars dans l'armée, leur faisant porter la soutane à ce moment, et, en revanche, leur donnant l'appui des Jésuites dans leur carrière, etc., etc. "M. Zola croyait tout et s'inclinait. Tout s'expliquait. C'étaient les Jésuites qui avaient mené toute cette affaire et accusé faussement Dreyfus, israélite, pour sauver Esterhazy, catholique!"

Zola partit après avoir pris des notes et sans être éclairé sur la mystification. "Nul doute que la photographie du commandant en novice fut une des pièces sensationnelles qu'il nous promettait. "C'est peut-être en apprenant qu'on s'était joué de lui—car l'histoire a été racontée dernièrement et n'est pas démentie—que Zola, furieux et déçu, s'est mystérieusement esquivé.

Avant-hier, le 1er février la direction des Domaines de Seine-et-Oise a mis en vente la ferme de la Foulleuse, située entre le fort du Mont-Valérien et Saint-Cloud, et qui fut, le 19 janvier 1871, le centre de sanglants combats. C'est en 1856 que Napoléon III acheta la Foulleuse pour y établir une ferme modèle. Pendant une dizaine d'années, on vit, réunis là, les plus beaux types de reproducteurs, surtout pour la race bovine. L'une des particularités est plus intéressante de la Foulleuse, c'est que la plupart des instruments agricoles étaient mus à la vapeur. Toutes les machines d'invention récente y faisaient leurs premiers essais.

Pendant le siège, la Foulleuse servit de poste avancé au Mont-Valérien: après Bazainval, les bataillons servirent d'ambulance. Reconstruite quelques années plus tard, la ferme fut transformée en établissement pénitentiaire pour jeunes détenus, puis elle fut exploitée par divers particuliers.

Un singe écrivain et peintre.

Un chimpanzé femelle d'une intelligence humaine, portant le nom biblique de Rebecca, occupé actuellement avec bonheur, de ce côté de l'Atlantique, la presse américaine. Son propriétaire, homme patient s'il en fut, est arrivé, en le coublant de gâteries et de caresses, à lui inculquer les rudiments d'une instruction vraiment remarquable. C'est ainsi qu'il est parvenu à lui apprendre à écrire et même à dessiner, travaux pédagogiques qu'il exécute quotidiennement sous les yeux d'une foule de curieux. Si, à la vérité, Rebecca écrit aussi mal qu'un savant en us, l'intelligence chimpanzé, par contre, dessine de façon ravissante et exerce notamment dans les portraits de femmes. Voilà un argument concluant à l'appui de la doctrine fameuse de Darwin.

Petite statistique de la Cour de Russie.

La maison militaire de l'empereur Nicolas se composait, au 1er janvier 1898, de 97 officiers de grades divers, dont 57 aides de camp généraux, 2 field-marchaux, 1 grand-amiral, 47 généraux et amiraux, 19 lieutenants-généraux, 2 généraux-majors, 7 généraux-majors de la suite de Sa Majesté et 37 aides de camp de l'Empereur et 47 colonels, 4 capitaines, 3 capitaines en second de cavalerie, 7 lieutenants et 2 cornettes.

Un Marcheur Américain.

On signale le passage à Fréjus, du célèbre marcheur américain Paul Kirahiff, qui a entrepris de faire 20,000 lieues en deux années. Cet intrépide marcheur, parti le 1er mai 1896 de Chicago, où il doit être de retour le 15 mai prochain, aurait, à l'heure actuelle, effectué plus des trois quarts de son voyage.

THEATRES.

Théâtre St-Charles.

"A Contented Woman" continue de faire de belles salles au St-Charles. C'est que justice. La pièce est amusante, la donnée est originale, le sujet est affolant. Intéressez le public, n'importe par quel moyen; mais de quelque façon que ce soit, intéressez-le et vous êtes sûr du succès. C'est ce qui arrive à "A Contented Woman."

PREDICTIONS RUSSES.

Si nous en croyons les prédictions d'un philologue russe, qui publie dans une revue étrangère un curieux travail sur les différentes langues actuellement parlées dans les cinq parties du monde, devant deux siècles d'ici, il n'y aura plus que trois langues vivantes: le russe, l'anglais et le chinois. Tous les autres idiomes seront tombés dans l'oubli. Au vingt et unième siècle, suivant l'écrivain que nous citons, l'Europe continentale et l'Asie tout entière, à l'exception de la Chine, auront adopté la langue russe. L'anglais sera parlé dans la Grande-Bretagne naturellement, en Australie, en Afrique et en Amérique. Le chinois sera la langue des Célestes et de tous les archipels océaniques. Actuellement on compte 860 langues absolument distinctes: 89 européennes, 114 africaines, 123 asiatiques, 117 océaniques et 417 américaines. Dans le seul empire russe il y en a plus de 60.

Académie de Musique.

L'Académie de Musique nous a donné, cette semaine, une pièce littéraire, bien faite et bien écrite. Elle se s'en repentira pas, car la foule se presse à chaque soir, à ce théâtre. Il est vrai que la troupe qui interprète ce drame est excellente et que l'artiste qui est chargé du principal rôle y déploie de très rares qualités. M. Howard Gould y est véritablement remarquable.

Grand opera House.

La direction de ce théâtre est vraiment chassieuse. Elle vient de mettre la main sur une excellente pièce, une très amusante opérette, qui fait fureur et, surtout, recette. La musique y est brillante, le dialogue vif et animé. Wilson et Lala Glazer y luttent de verve et d'entrain. Et voilà que l'on nous annonce, pour dimanche prochain, un des plus grands succès qu'il ait eus sur la scène américaine, depuis cinq ou six ans. En effet, nous pourrions assister, dimanche soir, à la première de la reprise de "A Trip to Chinatown." Le titre seul suffira pour attirer la foule.

L'ABEILLE

—DE LA— NOUVELLE-ORLEANS. Trois Editions Distinctes. Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats Unis, port compris: \$12.00 l'an | \$6.00 6 mois | \$3.00 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:

\$15.15 l'an | \$7.55 6 mois | \$3.80 3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin. Pour les Etats Unis, port compris: \$3.00 l'an | \$1.50 6 mois | \$1.00 4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

\$4.05 l'an | \$2.05 6 mois | \$1.25 4 mois

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition est comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

MOT DE LA FIN.

Mari modèle. Les jeunes époux — ils en sont au premier quart de leur lune de miel — ont assisté à une soirée mondaine des plus brillantes. — Il paraît, dit-on au mari qu'il y avait à cette fête beaucoup de jolies femmes. — Lui, avec simplicité: — C'est probable... mais je n'ai pas remarqué...

Les Portraits de l'époux ont un grand succès par l'emploi du Peccoral-Corice d'Ayer. Nul remède n'est si efficace.

Académie de Musique.

L'Académie de Musique nous a donné, cette semaine, une pièce littéraire, bien faite et bien écrite. Elle se s'en repentira pas, car la foule se presse à chaque soir, à ce théâtre. Il est vrai que la troupe qui interprète ce drame est excellente et que l'artiste qui est chargé du principal rôle y déploie de très rares qualités. M. Howard Gould y est véritablement remarquable.

Grand opera House.

La direction de ce théâtre est vraiment chassieuse. Elle vient de mettre la main sur une excellente pièce, une très amusante opérette, qui fait fureur et, surtout, recette. La musique y est brillante, le dialogue vif et animé. Wilson et Lala Glazer y luttent de verve et d'entrain. Et voilà que l'on nous annonce, pour dimanche prochain, un des plus grands succès qu'il ait eus sur la scène américaine, depuis cinq ou six ans. En effet, nous pourrions assister, dimanche soir, à la première de la reprise de "A Trip to Chinatown." Le titre seul suffira pour attirer la foule.

L'ABEILLE

—DE LA— NOUVELLE-ORLEANS. Trois Editions Distinctes. Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats Unis, port compris: \$12.00 l'an | \$6.00 6 mois | \$3.00 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:

\$15.15 l'an | \$7.55 6 mois | \$3.80 3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin. Pour les Etats Unis, port compris: \$3.00 l'an | \$1.50 6 mois | \$1.00 4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

\$4.05 l'an | \$2.05 6 mois | \$1.25 4 mois

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition est comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

MOT DE LA FIN.

Mari modèle. Les jeunes époux — ils en sont au premier quart de leur lune de miel — ont assisté à une soirée mondaine des plus brillantes. — Il paraît, dit-on au mari qu'il y avait à cette fête beaucoup de jolies femmes. — Lui, avec simplicité: — C'est probable... mais je n'ai pas remarqué...

Les Portraits de l'époux ont un grand succès par l'emploi du Peccoral-Corice d'Ayer. Nul remède n'est si efficace.

— Vous y allez ?... — J'y serais demain. — Seul ? — Il sourit. — Non, dit-il. J'ai avec moi un brave garçon, libéré du service... Il a fait son temps... Nous restons ensemble... C'est mon ordonnance... un compatriote à nous, des environs de Redon... Il s'appelle Lachaume... — Il vous est dévoué ? demanda Caroline. — A l'épreuve !... il a risqué sa peau pour sauver la mienne... Sans lui, je ne serais pas ici aujourd'hui et aussi sans un certain capitaine Plessis qui est bien le plus vaillant camarade que je connaisse. Jamais je ne pourrais acquitter ma dette. — Ainsi, vous quittez Paris ? — Ce soir. — Pour aller à Kerdaniel ? — Tout droit. Le lieutenant ajouta : — Prés de ma pauvre mère ! Malheureusement elle ne sera plus là pour me recevoir, mais ça me fera plaisir tout de même de passer quelques jours auprès d'elle ! — Et ensuite ? demanda encore Caroline. — Ensuite ?... je reviendrai par Paris pour me rendre aux eaux de Nérès où m'envoient à achever ma guérison... Aujourd'hui, je dois voir notre médecin en chef... Il veut m'examiner et me donner son opinion sur ma blessure et ses conséquences... — Et ensuite ?... — Toujours ensuite alors ! fit le lieutenant en souriant. Ensuite, je crois bien que je reprendrai ma vie ordinaire, au Tonkin ou ailleurs, à moins que... — Il soupira en achevant : — A moins que je ne sois obligé de me retirer dans mes foyers, ce qui est malheureusement probable. Ou me l'a fait craindre et je n'en serais pas étonné... Ce soir, je serai fixé... — Il conclut : — Alors tout sera dit pour moi... J'irai planter mes choux dans ma pauvre terre comme tous les Kerdaniel qui ne sont pas morts à l'ennemi. Suzanne l'écoutait avec ravissement. Celui-là, c'était l'ami de son enfance, plus près du cœur. Entre tous ceux qui l'avaient soutenu, aimé, protégé, c'était celui auquel elle devait le plus, celui qui l'avait formée, instruite, qui l'avait élevée au-dessus de ses compagnes de Landeven, son professeur et son maître, comme le baron Paynel avait été le maître et le professeur de sa sœur Jeanne. — Quelle heure le train ? reprit Caroline. — A huit heures. — Et d'ici là ! — Je n'ai que l'instant de mon déjeuner de libre. Ensuite je ferai mes courses, un ministère, un peu partout... Si vous voulez m'accorder une petite faveur... — Ce serait ?... — De me permettre d'emmener Suzanne. — En Bretagne ? — Oh ! non, pas si loin... déjeuner... un instant... — Mais comment donc, cher ami ! J'attendais cette prière... Accordé ! Autrement je vous aurais gardé avec moi... Elle n'acheva pas sa pensée. Elle songeait : — Que de choses ils doivent avoir à se dire ! Elle s'adressa à Suzanne : — Allez mettre votre chapeau, mon enfant, vous préparer... Et tâchez de faire honneur à l'armée française. La jeune fille disparut, légère comme une hirondelle. Restée seule avec l'officier, Caroline lui dit : — Vous l'aimez cette enfant-là ? — A continuer.

— Vous y allez ?... — J'y serais demain. — Seul ? — Il sourit. — Non, dit-il. J'ai avec moi un brave garçon, libéré du service... Il a fait son temps... Nous restons ensemble... C'est mon ordonnance... un compatriote à nous, des environs de Redon... Il s'appelle Lachaume... — Il vous est dévoué ? demanda Caroline. — A l'épreuve !... il a risqué sa peau pour sauver la mienne... Sans lui, je ne serais pas ici aujourd'hui et aussi sans un certain capitaine Plessis qui est bien le plus vaillant camarade que je connaisse. Jamais je ne pourrais acquitter ma dette. — Ainsi, vous quittez Paris ? — Ce soir. — Pour aller à Kerdaniel ? — Tout droit. Le lieutenant ajouta : — Prés de ma pauvre mère ! Malheureusement elle ne sera plus là pour me recevoir, mais ça me fera plaisir tout de même de passer quelques jours auprès d'elle ! — Et ensuite ? demanda encore Caroline. — Ensuite ?... je reviendrai par Paris pour me rendre aux eaux de Nérès où m'envoient à achever ma guérison... Aujourd'hui, je dois voir notre médecin en chef... Il veut m'examiner et me donner son opinion sur ma blessure et ses conséquences... — Et ensuite ?... — Toujours ensuite alors ! fit le lieutenant en souriant. Ensuite, je crois bien que je reprendrai ma vie ordinaire, au Tonkin ou ailleurs, à moins que... — Il soupira en achevant : — A moins que je ne sois obligé de me retirer dans mes foyers, ce qui est malheureusement probable. Ou me l'a fait craindre et je n'en serais pas étonné... Ce soir, je serai fixé... — Il conclut : — Alors tout sera dit pour moi... J'irai planter mes choux dans ma pauvre terre comme tous les Kerdaniel qui ne sont pas morts à l'ennemi. Suzanne l'écoutait avec ravissement. Celui-là, c'était l'ami de son enfance, plus près du cœur. Entre tous ceux qui l'avaient soutenu, aimé, protégé, c'était celui auquel elle devait le plus, celui qui l'avait formée, instruite, qui l'avait élevée au-dessus de ses compagnes de Landeven, son professeur et son maître, comme le baron Paynel avait été le maître et le professeur de sa sœur Jeanne. — Quelle heure le train ? reprit Caroline. — A huit heures. — Et d'ici là ! — Je n'ai que l'instant de mon déjeuner de libre. Ensuite je ferai mes courses, un ministère, un peu partout... Si vous voulez m'accorder une petite faveur... — Ce serait ?... — De me permettre d'emmener Suzanne. — En Bretagne ? — Oh ! non, pas si loin... déjeuner... un instant... — Mais comment donc, cher ami ! J'attendais cette prière... Accordé ! Autrement je vous aurais gardé avec moi... Elle n'acheva pas sa pensée. Elle songeait : — Que de choses ils doivent avoir à se dire ! Elle s'adressa à Suzanne : — Allez mettre votre chapeau, mon enfant, vous préparer... Et tâchez de faire honneur à l'armée française. La jeune fille disparut, légère comme une hirondelle. Restée seule avec l'officier, Caroline lui dit : — Vous l'aimez cette enfant-là ? — A continuer.

— Vous y allez ?... — J'y serais demain. — Seul ? — Il sourit. — Non, dit-il. J'ai avec moi un brave garçon, libéré du service... Il a fait son temps... Nous restons ensemble... C'est mon ordonnance... un compatriote à nous, des environs de Redon... Il s'appelle Lachaume... — Il vous est dévoué ? demanda Caroline. — A l'épreuve !... il a risqué sa peau pour sauver la mienne... Sans lui, je ne serais pas ici aujourd'hui et aussi sans un certain capitaine Plessis qui est bien le plus vaillant camarade que je connaisse. Jamais je ne pourrais acquitter ma dette. — Ainsi, vous quittez Paris ? — Ce soir. — Pour aller à Kerdaniel ? — Tout droit. Le lieutenant ajouta : — Prés de ma pauvre mère ! Malheureusement elle ne sera plus là pour me recevoir, mais ça me fera plaisir tout de même de passer quelques jours auprès d'elle ! — Et ensuite ? demanda encore Caroline. — Ensuite ?... je reviendrai par Paris pour me rendre aux eaux de Nérès où m'envoient à achever ma guérison... Aujourd'hui, je dois voir notre médecin en chef... Il veut m'examiner et me donner son opinion sur ma blessure et ses conséquences... — Et ensuite ?... — Toujours ensuite alors ! fit le lieutenant en souriant. Ensuite, je crois bien que je reprendrai ma vie ordinaire, au Tonkin ou ailleurs, à moins que... — Il soupira en achevant : — A moins que je ne sois obligé de me retirer dans mes foyers, ce qui est malheureusement probable. Ou me l'a fait craindre et je n'en serais pas étonné... Ce soir, je serai fixé... — Il conclut : — Alors tout sera dit pour moi... J'irai planter mes choux dans ma pauvre terre comme tous les Kerdaniel qui ne sont pas morts à l'ennemi. Suzanne l'écoutait avec ravissement. Celui-là, c'était l'ami de son enfance, plus près du cœur. Entre tous ceux qui l'avaient soutenu, aimé, protégé, c'était celui auquel elle devait le plus, celui qui l'avait formée, instruite, qui l'avait élevée au-dessus de ses compagnes de Landeven, son professeur et son maître, comme le baron Paynel avait été le maître et le professeur de sa sœur Jeanne. — Quelle heure le train ? reprit Caroline. — A huit heures. — Et d'ici là ! — Je n'ai que l'instant de mon déjeuner de libre. Ensuite je ferai mes courses, un ministère, un peu partout... Si vous voulez m'accorder une petite faveur... — Ce serait ?... — De me permettre d'emmener Suzanne. — En Bretagne ? — Oh ! non, pas si loin... déjeuner... un instant... — Mais comment donc, cher ami ! J'attendais cette prière... Accordé ! Autrement je vous aurais gardé avec moi... Elle n'acheva pas sa pensée. Elle songeait : — Que de choses ils doivent avoir à se dire ! Elle s'adressa à Suzanne : — Allez mettre votre chapeau, mon enfant, vous préparer... Et tâchez de faire honneur à l'armée française. La jeune fille disparut, légère comme une hirondelle. Restée seule avec l'officier, Caroline lui dit : — Vous l'aimez cette enfant-là ? — A continuer.

— Vous y allez ?... — J'y serais demain. — Seul ? — Il sourit. — Non, dit-il. J'ai avec moi un brave garçon, libéré du service... Il a fait son temps... Nous restons ensemble... C'est mon ordonnance... un compatriote à nous, des environs de Redon... Il s'appelle Lachaume... — Il vous est dévoué ? demanda Caroline. — A l'épreuve !... il a risqué sa peau pour sauver la mienne... Sans lui, je ne serais pas ici aujourd'hui et aussi sans un certain capitaine Plessis qui est bien le plus vaillant camarade que je connaisse. Jamais je ne pourrais acquitter ma dette. — Ainsi, vous quittez Paris ? — Ce soir. — Pour aller à Kerdaniel ? — Tout droit. Le lieutenant ajouta : — Prés de ma pauvre mère ! Malheureusement elle ne sera plus là pour me recevoir, mais ça me fera plaisir tout de même de passer quelques jours auprès d'elle ! — Et ensuite ? demanda encore Caroline. — Ensuite ?... je reviendrai par Paris pour me rendre aux eaux de Nérès où m'envoient à achever ma guérison... Aujourd'hui, je dois voir notre médecin en chef... Il veut m'examiner et me donner son opinion sur ma blessure et ses conséquences... — Et ensuite ?... — Toujours ensuite alors ! fit le lieutenant en souriant. Ensuite, je crois bien que je reprendrai ma vie ordinaire, au Tonkin ou ailleurs, à moins que... — Il soupira en achevant : — A moins que je ne sois obligé de me retirer dans mes foyers, ce qui est malheureusement probable. Ou me l'a fait craindre et je n'en serais pas étonné... Ce soir, je serai fixé... — Il conclut : — Alors tout sera dit pour moi... J'irai planter mes choux dans ma pauvre terre comme tous les Kerdaniel qui ne sont pas morts à l'ennemi. Suzanne l'écoutait avec ravissement. Celui-là, c'était l'ami de son enfance, plus près du cœur. Entre tous ceux qui l'avaient soutenu, aimé, protégé, c'était celui auquel elle devait le plus, celui qui l'avait formée, instruite, qui l'avait élevée au-dessus de ses compagnes de Landeven, son professeur et son maître, comme le baron Paynel avait été le maître et le professeur de sa sœur Jeanne. — Quelle heure le train ? reprit Caroline. — A huit heures. — Et d'ici là ! — Je n'ai que l'instant de mon déjeuner de libre. Ensuite je ferai mes courses, un ministère, un peu partout... Si vous voulez m'accorder une petite faveur... — Ce serait ?... — De me permettre d'emmener Suzanne. — En Bretagne ? — Oh ! non, pas si loin... déjeuner... un instant... — Mais comment donc, cher ami ! J'attendais cette prière... Accordé ! Autrement je vous aurais gardé avec moi... Elle n'acheva pas sa pensée. Elle songeait : — Que de choses ils doivent avoir à se dire ! Elle s'adressa à Suzanne : — Allez mettre votre chapeau, mon enfant, vous préparer... Et tâchez de faire honneur à l'armée française. La jeune fille disparut, légère comme une hirondelle. Restée seule avec l'officier, Caroline lui dit : — Vous l'aimez cette enfant-là ? — A continuer.

— Vous y allez ?... — J'y serais demain. — Seul ? — Il sourit. — Non, dit-il. J'ai avec moi un brave garçon, libéré du service... Il a fait son temps... Nous restons ensemble... C'est mon ordonnance... un compatriote à nous, des environs de Redon... Il s'appelle Lachaume... — Il vous est dévoué ? demanda Caroline. — A l'épreuve !... il a risqué sa peau pour sauver la mienne... Sans lui, je ne serais pas ici aujourd'hui et aussi sans un certain capitaine Plessis qui est bien le plus vaillant camarade que je connaisse. Jamais je ne pourrais acquitter ma dette. — Ainsi, vous quittez Paris ? — Ce soir. — Pour aller à Kerdaniel ? — Tout droit. Le lieutenant ajouta : — Prés de ma pauvre mère ! Malheureusement elle ne sera plus là pour me recevoir, mais ça me fera plaisir tout de même de passer quelques jours auprès d'elle ! — Et ensuite ? demanda encore Caroline. — Ensuite ?... je reviendrai par Paris pour me rendre aux eaux de Nérès où m'envoient à achever ma guérison... Aujourd'hui, je dois voir notre médecin en chef... Il veut m'examiner et me donner son opinion sur ma blessure et ses conséquences... — Et ensuite ?... — Toujours ensuite alors ! fit le lieutenant en souriant. Ensuite, je crois bien que je reprendrai ma vie ordinaire, au Tonkin ou ailleurs, à moins que... — Il soupira en achevant : — A moins que je ne sois obligé de me retirer dans mes foyers, ce qui est malheureusement probable. Ou me l'a fait craindre et je n'en serais pas étonné... Ce soir, je serai fixé... — Il conclut : — Alors tout sera dit pour moi... J'irai planter mes choux dans ma pauvre terre comme tous les Kerdaniel qui ne sont pas morts à l'ennemi. Suzanne l'écoutait avec ravissement. Celui-là, c'était l'ami de son enfance, plus près du cœur. Entre tous ceux qui l'avaient soutenu, aimé, protégé, c'était celui auquel elle devait le plus, celui qui l'avait formée, instruite, qui l'avait élevée au-dessus de ses compagnes de Landeven, son professeur et son maître, comme le baron Paynel avait été le maître et le professeur de sa sœur Jeanne. — Quelle heure le train ? reprit Caroline. — A huit heures. — Et d'ici là ! — Je n'ai que l'instant de mon déjeuner de libre. Ensuite je ferai mes courses, un ministère, un peu partout... Si vous voulez m'accorder une petite faveur... — Ce serait ?... — De me permettre d'emmener Suzanne. — En Bretagne ? — Oh ! non, pas si loin... déjeuner... un instant... — Mais comment donc, cher ami ! J'attendais cette prière...